

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I- DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : Mourad JEDDA
- ♦ Nationalité : TUNISIENNE

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : Société CARTHAGE MEDICAL
- ♦ Adresse : Zone Touristique Jinen El Ouest - Monastir
- ♦ Capital social : 9 600 000 dinars, divisé en 19 200 actions

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : 5%
- ♦ Sens du franchissement : à la Hausse
- ♦ Date du franchissement du seuil : 06/07/2017
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	933	Actions et droits de vote, soit	4,86%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	933	Actions et droits de vote, soit	4,86%	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis en franchissement du seuil :

- directement	47	Actions et droits de vote, soit	0,24%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	47	Actions et droits de vote, soit	0,24%	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :

- directement	980	Actions et droits de vote, soit	5,10%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert	-	Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	980	Actions et droits de vote, soit	5,10%	du capital

IV - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS A VENIR

Le déclarant a précisé :

- * qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession de nouvelles actions ;
- * pas d'autres intentions.

V- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Acquisition en Bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 06 février 2018 par le déclarant.